



Jacques Cortès

Professeur émérite de l'Université de Rouen, France
Fondateur et Président du GERFLINT

Le 18 janvier 1964, la reconnaissance du gouvernement de Pékin par le Général De Gaulle, Président de la République Française, provoqua une évidente émotion planétaire. La Grande Bretagne avait certes précédé la France dans cette voie dès 1950, mais dans un climat très tendu en raison de la guerre de Corée qui avait éclaté en mai de cette même année et dont la fin n'intervint qu'en juillet 1953, sanctionnée par un armistice qui - on le sait - ne fit que ramener les belligérants au *statu quo* initial.

I. Le cinquantenaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine

L'initiative diplomatique française de 1964 s'inscrit donc dans un climat planétaire non pas de paix mais de « guerre froide », et elle ne fut appréciée ni par l'administration du gouvernement Johnson aux Etats-Unis, ni, bien entendu, par le Gouvernement de Taïwan (Formose) qui rompit immédiatement ses relations avec Paris. Le communiqué publié simultanément à Paris et à Pékin le 27 janvier 1964 fut particulièrement bref : « *Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé, d'un commun accord, d'établir des relations diplomatiques. Ils sont convenus à cet effet, de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois* ».

Aussi passionnant que soit ce grand événement historique, je laisserai à d'autres le soin d'évoquer les raisons diverses de la décision prise par le Général De Gaulle, dont je dirai simplement ceci - en m'appuyant sur un article récent ¹: « *La reconnaissance de la Chine populaire par le général De Gaulle garde une charge symbolique forte parce qu'elle participait d'une vision planétaire soucieuse d'indépendance nationale, que ce soit celle de la France à l'égard du bloc occidental ou celle de la Chine à l'égard du bloc soviétique* ».

Ce parallélisme flatteur pour les deux signataires, est le témoignage d'une volonté partagée d'expression hardie en matière de liberté d'action au plan international. Ni la Chine, ni la France n'entendaient être assujetties à des contraintes susceptibles de limiter leur pouvoir de décision. Attitude résolue et probablement même contrariante à certains égards pour nos alliés historiques réciproques, mais aussi indiscutablement digne d'inspirer, voire même, plus énergiquement, de forcer le respect et la confiance. C'est donc sur cette base d'ouverture et de franchise qu'il convient d'envisager globalement ce rapprochement tout à la fois audacieux et sage de la France et de la Chine.

Mais pour rester dans les perspectives qui sont celles du GERFLINT en général et de la revue *Synergies Chine* en particulier, j'essaierai, dans les lignes qui suivent, de maintenir mon propos dans le cadre de la seule politique scientifique que le GERFLINT a définie pour défendre une valeur qui trouve, en Chine, comme partout ailleurs dans l'ensemble de notre réseau éditorial, un terrain propice à de fructueux échanges. Je veux parler de la confrontation pacifique de cultures qui, par leurs différences mêmes, sont par excellence - comme l'explique lumineusement François Jullien - des lieux « d'extériorité » propices à des confrontations bénéfiques à tous égards.

II. Les fourberies et succulences de la Compréhension et de son rejeton très infidèle, l'Intercompréhension

Se comprendre ! Le point d'exclamation qui précède fonctionne ici comme un indice de perplexité, voire de scepticisme pur et simple. Depuis près de trois millénaires (si l'on se borne à remonter au latin), ce verbe français pronominal (réfléchi au sens introspectif, et réciproque au sens télescopique) est mis à toutes les sauces comme synonyme quasi parfait de *se connaître*, dans la fameuse inscription placée sur le fronton du temple de Delphes : « *connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les Dieux* ».

Socrate puis Aristote, et dans leur lancée, tous les philosophes (et probablement aussi toutes les religions les plus spiritualistes du monde) ont dit, à ce propos, qu'il faut tenter sans cesse de se comprendre (ou de se connaître) *soi-même* avant de s'occuper de tout ce qui est extérieur à soi, et même au-dessus de soi. Concluons donc - provisoirement bien entendu - que la connaissance de soi est la clé de tout l'univers dont nous faisons partie, mais une clé qui n'ouvre pas obligatoirement, en tout cas pas facilement, toutes les serrures. Si c'était le cas, en effet, les psychanalystes n'auraient plus qu'à mettre la clé de leur « cabinet-à-méridienne » sur la porte.

Le problème est encore bien plus complexe que cela quand on dérive le mot *compréhension* pour créer son rejeton métissé, infiniment plus subtil encore puisqu'il nous invite à tenter le pari fou de *l'intercompréhension*. D'emblée nous voici condamnés à sortir de notre statut béotien, borné et simplet du « monolingue » que l'on est souvent (à dire vrai beaucoup moins sans doute que les Anglo-saxons) surtout en milieu affectif réduit au *code restreint* de Bernstein, avec ses automatismes, ses bricolages ses contrepèteries, quolibets, railleries, sarcasmes et jeux de mots divers qui sont tout le sel ou tout l'enfer de la conversation selon que l'on appartient au cercle des « souchiens ² » ou à celui des étrangers ou même des Français de fraîche date moins bien initiés aux caprices et délires très culturels des échanges quotidiens dont ou aurait tort d'ignorer ou de minimiser la complexité. Pour un étranger, par exemple, il est certainement beaucoup plus aisé de comprendre un texte en « *code élaboré* » (conformément à la distinction de Bernstein³) car les écarts par rapport à la norme grammaticale sont certainement moins nombreux que dans le *code restreint* moins liés qu'ils sont à la culture quotidienne affective et donc moins abscons et ésotériques. La difficulté existe dans les deux cas, bien entendu, mais avec le *code élaboré* elle relève de causes tout à fait autres, notamment quand il s'agit d'échanges entre spécialistes de langues diverses mais bien informés, dans leur langue maternelle, des concepts et méthodes gouvernant le domaine scientifique ou philosophique considéré.

III. Un terrain conjoncturellement très conflictuel

Rêver de « sortir » de sa langue - en règle assez générale - est un vœu pieux, car, en fait, notre langue maternelle, c'est un peu (parfois) « la mother » (au sens d'Arthur Rimbaud) qui ne nous laisse pas le loisir de gambader dans les codes langagiers étrangers - même les plus proches du nôtre - et l'on voit bien que le *plurilinguisme* et le *pluriculturalisme* dont notre époque chante à l'envi les merveilles, peuvent être des paradis remplis de serpents maléfiques qui se bornent, comme le plus banal bonimenteur politique contemporain, à nous faire des promesses qui ne seront guère tenues. Qu'à cela ne tienne, les ouvrages se voulant modernistes sur la question linguistique prolifèrent déjà depuis quelques années et d'aucuns en sont à envisager de remplacer « l'apprentissage traditionnel » d'une langue unique (le français par exemple) par un éveil à « la diversité linguistique et humaine » que nous promettent les travaux actuels : « *le champ de la didactique des langues, dit-on, est en cours de transformation⁴* ». Il faut le savoir. On nous l'affirme déjà, on nous le promet même pour bientôt (pourquoi pas pour tout de suite ?) de façon catégorique avec, en filigrane, une mise en garde implicite contre toute attitude, d'évidence ringarde, qui se voudrait sceptique à l'égard d'un courant porteur de

défense des libertés individuelles et notamment, dans le vaste secteur qui est le nôtre, des idiomes dédaignés et stigmatisés par l'Histoire. Car, idéologiquement parlant, c'est bien de cela qu'il s'agit, et l'on peut, sans trop solliciter les idées des partisans de la modernité égalitariste, deviner derrière tout cet enthousiasme, une théorie, un songe, une chimère vengeresse à l'égard des grandes langues ayant depuis trop longtemps ignoré les petites au nom de l'Unité nationale.

Parvenu à ce point, je dois donc soigneusement protéger mon discours car, peut-être à mon insu, l'émotion aidant, il vient de me conduire au *collegia pietatis* (le collège de piété), cette sorte de mysticisme contemporain s'élevant avec de plus en plus de foi contre la religion archaïque, dépassée et vieux jeu de la didactique traditionnelle ségrégative jugée carrément « fasciste » à l'égard des langues régionales et minoritaires. Loin de moi l'idée de condamner la bonne foi des projets de ce type. Il faut toujours voir plus loin et plus haut que la ligne de démarcation qui se borne à délimiter, séparer, opposer, donc à accentuer les raisons de s'ignorer, de se mépriser, de se haïr, de se combattre, voire de s'entretuer. La France de cette fin d'année 2015, et bien d'autres pays encore, connaissent le prix sanglant de ce qui sépare, et toute tentative de rapprochement ne peut donc aller que dans le bon sens de l'Histoire.

IV. De quelques références rassurantes

C'est, du reste, pour cette même raison que l'on ne peut que se féliciter de la pertinence des choix effectués par le Professeur Li Keyong et Philippe Mogentale pour la préparation de ce très judicieux N° 10 de notre revue qui célèbre deux anniversaires importants : le cinquantenaire du rapprochement franco-chinois évoqué *supra*, et, plus modestement (mais avec la plus grande fierté tout de même) les 10 ans d'âge de notre belle revue *Synergies Chine*. Le lecteur découvrira avec plaisir que de nombreux articles du sommaire (très riche) proposé dans ce numéro, sont directement ou indirectement concernés par la contextualisation en Chine de « la notion de plurilinguisme ». J'observe même qu'Agnès Pernet-Liu, Dai Dongmei et Tan Jia (de l'Université des Langues étrangères de Beijing) font état du *Précis du Plurilinguisme et du pluriculturalisme* (voir note 4) publié en France en 2008, qui rassemble les travaux de 68 institutions et de quatre-vingt-dix enseignants-chercheurs.

Je tiens à noter complémentaiement que la DGLFLF (*Délégation Générale à la langue française et aux langues de France*) vient de son côté de publier, en 2015, un très pratique fascicule de 25 pages sur *l'Intercompréhension*⁵, réalisé par Gaïd Evenou.

Mais je ne saurais terminer ce très bref florilège de références sans citer un ouvrage vieux de 32 années déjà, et qui mériterait d'être constamment sur la table de travail des meilleurs didacticiens des langues, mais aussi des linguistes, sociologues et psychologues s'intéressant à cette question toujours complexe qu'est la communication par le langage. Je veux parler ici de *Bilingualité et Bilinguisme* de Josiane F. Hamers⁶ et Michel Blanc, publié en 1983 chez Pierre Mardaga.

Sur la question du plurilinguisme et du pluriculturalisme, en effet, il n'est plus possible de rester cloîtré dans les limites d'un seul domaine scientifique. Disciples de Morin, la complexité est notre compagne depuis toujours au GERFLINT. Du reste, parlant de la Chine, comment ne pas citer aussi les travaux de François Jullien présentant le chinois comme une langue - qu'on me pardonne de m'auto-citer - « *qui n'a aucune accointance historique avec l'indo-européen, (..) et qui « par ailleurs n'est pas construite sur le modèle phonématique, syllabique, morpho-syntaxique, lexical, rhétorique et sémantique des langues indo-européennes* ⁷ ».

Si donc la langue façonne notre manière de penser, donne ses limites et ses contours à toute connaissance humaine, nous impose une vision, une perception du monde, on s'aperçoit qu'on ne peut échapper à sa langue maternelle « *qui nous imprègne sans que nous en ayons conscience et qui nous possède purement et simplement plus que nous ne la possédons* ⁸ ». Et là, comment ne pas citer aussi François Cheng avec sa double culture chinoise et française qui s'exprime admirablement sur ce point en écrivant : « *un abîme se creuse au milieu de mon être : une langue que je possède mais dont je ne me sers pas, cependant que je suis possédé d'une autre langue, présente, qui trace en moi des limites que je sens ne jamais pouvoir franchir* ⁹ ». L'affaire, pour nous, est donc claire et nous sommes prêts à nous solidariser avec les modernistes, pour autant que le chemin suivi évite quelques voies, pour nous sans issue.

V. Objections

Il nous semble possible, en effet, de réagir sans la moindre mauvaise foi, sur quelques perspectives insolites voire bizarres des théories didacticiennes en vogue sur le plurilinguisme et le pluriculturalisme, et cela pour deux raisons majeures.

La première, c'est que les tenants de cette orientation nouvelle donnent volontiers dans le déclinisme de la langue et de la culture françaises¹⁰. Dès lors, l'option de défense et illustration du français (dans l'esprit sinon la lettre du fameux *Manifeste de la Pléiade* composé par Du Bellay en 1549) est rangée soit dans le placard aux canulars du conservatisme, soit carrément condamnée comme un marqueur de racisme d'inspiration quasi fascisante. On peut pourtant éprouver

un sincère patriotisme linguistique et culturel sans mériter ces facilités injurieuses. D'aucuns même poussent la plaisanterie du dénigrement jusqu'à dire que, désormais, la langue française, qui est tout de même le moyen majeur d'expression de plusieurs dizaines de pays, ne mériterait plus d'autre sort que d'être enseignée sur « le mode mineur ». J'y reviendrai *infra*.

Il n'est pas de bonne politique plurilingue et pluriculturelle dans la médisance et l'éreintement, et, parce que le GERFLINT est résolument ouvert à toute forme de progrès intelligent, nous ne pouvons que nous désolidariser de toute tendance qui nierait la notoriété, pour nous non pas intacte mais toujours grandissante de la langue-culture française.

Par ailleurs, certains travaux, mais ils ne sont heureusement pas majoritaires, donnent un peu dans la superficialité. Vouloir démontrer la parenté de langues différentes à partir de mots ou même de textes dûment calibrés pour servir d'exemples, est une pure supercherie. Dans l'état actuel des choses, on ne voit guère à quoi conduisent certaines des expériences (pas toutes bien entendu) dont on semble faire grand cas alors qu'elles n'en sont qu'à l'état de balbutiement. Certes, le temps apportera sans doute les améliorations nécessaires mais tant qu'on en restera à l'idée que les langues sont, en gros, des nomenclatures et que les mots de même origine ont même sens quel que soit le code où ils apparaissent, disons qu'on n'ira pas très loin dans les transformations du champ de la didactique des langues. La fréquence vertigineuse des « faux amis »¹¹ est là pour nous inciter à un minimum de prudence.

Mais ces deux premières objections ne sont encore qu'un aspect secondaire des questions que l'on peut se poser. En réalité, la maîtrise du français par un étranger - un Anglais, par exemple - n'est en aucun cas (affirme clairement Christine Geoffroy¹²) « un gage de bonne communication entre Français et Anglais, comme en témoignent les réactions de rejet, la permanence des stéréotypes et des préjugés dans leurs interactions de communication sur la scène politique et économique, sur leur lieu de travail, ou même dans un environnement touristique ». Cela est valable pour n'importe quelle situation d'apprentissage où une langue dominante aliène plus ou moins sévèrement la langue maternelle d'un apprenant. De là à remplacer la didactique des langues par une didactique du plurilinguisme/pluriculturalisme, pourquoi pas ? Mais avons-nous vraiment fait autre chose auparavant ? On découvre sans peine, à lire certaines conclusions du *Précis* déjà cité, qu'encore une fois, « tout a été dit et que l'on arrive trop tard ». Deux remarques simples à cet égard :

« La didactique des langues jusqu'à présent, selon le *Précis*, est faiblement plurilingue parce qu'elle se développe à partir d'un monolinguisme admis ».

Affirmation discutable. A défaut du pluri, le bi est largement présent depuis - et là je vais me borner à ne rappeler qu'une très courte liste de personnalités - : Abou Selim 1962, Maurice Van Overbeke 1972, Renzo Titone 1972, William F. Mackay 1976, Chadly Fitouri 1983 etc.). En fait, s'il est parfaitement vrai que la cible de tout apprentissage est une langue dominante déterminée (et il en est de multiples), rien, de toute évidence, ne s'est jamais fait sans susciter de la part de l'apprenant une participation autre que de simple réception. C'est du reste pour cela qu'est apparu dans l'univers classique de la didactique des langues le concept d'*approche actionnelle* (voire *co-actionnelle*) qui, comme pratique du moins, est connu - au mot près - depuis l'origine des temps modernes.

Conclure par-là, avec le *Précis*, « *que les enseignants de langues étrangères en milieu institutionnel ont été formés dans une tradition littéraire et/ou linguistique, accordant la part belle à la traduction, qui met l'accent sur la langue et sa fonction poétique ou communicative dans le contexte monolingue de la culture-cible* » alors qu'à contrario, une « *didactique du plurilinguisme, telle qu'elle est esquissée dans le Précis, reconsidère cette exclusivité littéraire et linguistique, ce qui engendre un effet de retour sur la ou les langues maternelles* », disons-le en toute simplicité, ces conclusions sont discutables.

Il est du reste un peu lassant, depuis une vingtaine d'années, de découvrir que la Didactique des langues aurait réinventé l'eau tiède en passant au plurilinguisme et au pluriculturalisme qui, sauf erreur, étaient déjà bien pris en compte dans les théories et méthodologies qui, sous l'influence de Ferdinand de Saussure, du *Traité de Stylistique* de Charles Bally (1909), de *Grammaire des fautes* de Henri Frei (1929), des travaux (en nous bornant à la France) de Guberina, Rivenc, Michel et Louise Dabène, Raymond Renard, Marie-Thérèse Moget, Daniel Coste, Henri Besse, Victor Ferenczi, Robert Galisson, Francis Debyser etc. ont dit et répété l'essentiel sur à peu près toutes les facettes possibles de l'enseignement/apprentissage des langues et des cultures. Et si l'on élargissait cette liste à tous les collègues qui, de par le monde travaillent au GERFLINT ou avec lui, le palmarès des références serait interminable.

Bien entendu, vouloir enseigner le respect d'autrui, continuer l'effort de percer le mystère des univers de pensée, donner aux langues que l'Histoire a maltraitées une possibilité de résurrection ou de survie, tout cela est de fort bon aloi. Mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain pour des raisons de simple politique politicienne. Le champ de la Didactique des langues est un vaste empire dont certaines disciplines - désertifiées naguère par leurs étudiants faute de débouchés - ont tiré et tirent toujours (sans jamais le reconnaître) la manne de leur survie. Mais qu'on tente aujourd'hui de le dépouiller de son capital essentiel au nom de valeurs

humanistes qu'il n'a cessé de défendre, c'est transmuter dogmatiquement le chapardage en héroïsme. Le plurilinguisme et le pluriculturalisme peuvent trouver normalement une place très honorable sur le vaste territoire de la Didactique des Langues. Ils ont même la mission de l'enrichir de nouvelles approches en se plaçant, plutôt qu'en désunion trompeuse, en entente paisible dans le vaste champ des sciences humaines et sociales où la plénitude et les potentialités toujours incontestables de la Didactique des Langues restent promises au plus bel avenir.

A cet égard, le problème politique actuel de la langue française n'est pas de ratiociner avec nostalgie sur son glorieux passé. Le temps des Rivarol et des Schwab n'est plus, et c'est une excellente chose. Mais l'avenir ne saurait être abandonné à une francophonie déjà envisagée **sur le mode mineur** comme le pense « *Alternative francophone* », par exemple. On a l'impression, à lire certains écrits contemporains, que toutes les langues du monde devraient être considérées comme égales. Si Louis Jean Calvet et Abram de Swaan ont proposé, pour leur classement des modèles très voisins (*gravitationnel* pour le premier et *galactique* pour le second), c'est tout simplement parce qu'il y a des différences (au moins quantitatives) d'importance des langues qu'ils classent comme **Hypercentrale** (actuellement l'anglais), **supercentrales** (10 à 12 d'entre elles parmi lesquelles le français) et **périphériques** pour des centaines d'autres qui sont en danger d'extinction comme le déplore aussi bien Calvet que de Swaan, Hagège et, certainement chacun d'entre nous.

Je viens d'évoquer la revue canadienne *Alternative francophone (Université d'Alberta, Edmonton)* qui, effectivement, avec les plus louables intentions démocratiques du monde en matière linguistique, parle de **francophonie en mode mineur** en se fondant pour cela sur la politique éditoriale suivante : « (...) *envisager le français comme langue mineure plutôt que comme langue universelle ou langue d'exception, (...) théoriser un post-colonialisme francophone, (...) mettre en œuvre une francophonie de résistance contre les totalitarismes linguistiques des langues et cultures, surtout venant du français lui-même* ». Pauvre langue française, voilà non seulement qu'on l'accuse de post-colonialisme et de totalitarisme, mais qu'on la plaint tout uniment d'être elle-même victime de ces terribles fléaux au moyen desquels elle contribue à contaminer la planète entière non seulement par action volontaire mais aussi par transmission de ses mortels microbes. Nous voici replongés dans l'univers de *la Peste* de Camus.

Mais inutile de nous morfondre. La langue française se défend bien puisque notre revue *Synergies Chine* lui consacre ce beau numéro marquant l'anniversaire à la fois de l'amitié entre nos deux pays mais aussi de l'attachement personnel très fort que lui portent quelques-uns des plus brillants chercheurs universitaires de ce pays à taille continentale qui, depuis 10 ans, lui consacrent leur temps, leurs efforts

et leur foi pour en maintenir l'usage au plus haut niveau. Des langues régionales et des langues minoritaires existent. Toutes sont des traces du passé de la France ou de son évolution actuelle. Leur place et leur rôle donnent lieu à des affrontements toujours vifs comme le montre la position de l'Académie française mise en note¹³. C'est un thème de discussion sérieux que j'ai tenté d'amorcer ici mais qui appelle de toute évidence confrontation et nuances nombreuses. Ce sera peut-être l'occasion d'en débattre dans un prochain numéro.

Je voudrais terminer cette préface par des obligations qui me sont chères :

En premier lieu, remercier Philippe Mogentale pour l'aide sympathique et chaleureuse qu'il nous a apportée pendant toutes les années qu'il vient de passer en Chine. Nous lui souhaitons bonheur et succès dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre amitié indéfectible.

Ensuite saluer Madame Plessis qui assurera désormais les fonctions qui étaient les siennes, lui souhaiter un plein succès dans cette mission difficile et lui dire que l'ensemble des Services du GERFLINT se fera un plaisir de travailler avec elle dans la même ambiance d'harmonie qu'avec Philippe Mogentale.

Enfin, Cher Professeur Li Keyong, nous avons appris votre nomination au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite National français et nous vous félicitons chaleureusement de cette haute distinction amplement méritée.

Ouvrages cités

- Abou, S. 2009. *De l'identité et du sens, La mondialisation de l'angoisse identitaire et sa signification plurielle*. Beyrouth : Les Éditions Perrin et Les Presses de l'Université Saint-Joseph.
- Braun, A. (dir.) 2010. *Hommage à Josiane Hamers*, Revue *Synergies Monde*, n° 7, GERFLINT. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Monde7/monde7.html> [consulté le 15 octobre 2015].
- Chadly, F, 1983. *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*. Delachaux et Niestlé.
- Cheng, f. 1985. Le cas du chinois. In : *Du bilinguisme*, Denoël, p. 227-242.
- Cortès, J. (dir) 1983. *Relectures*. ENS de Saint-Cloud Credif- Didier, coll. Essais.
- Elbaz, S., Oulmont, P. « 1958-1970, la Vème République, De Gaulle et la reconnaissance de la Chine populaire » Dossier publié par la Fondation Charles De Gaulle.org.
- Evenou, G. 2015. *L'Intercompréhension*, DGLFLF, Ministère de la Culture.
- Geoffroy, C. 2001. *La mésentente cordiale, voyage au cœur de l'espace interculturel franco-anglais*, Préface de Claude Hagège, Éditions Grasset et Fasquelle/ Le Monde de l'Éducation.
- Hamers, J. F., Blanc, M. 1983. *Bilingualité et bilinguisme*, 2^{ème} édition, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Mackey, W. F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*, Paris : Klincksieck.
- Titone, R, 1974. *Le Bilinguisme précoce et éducation bilingue*, Bruxelles : Charles Dessart.
- Truong Thi AnNa, Vo Xuan Ninh. Cortès, J. (dir), 2008. « François Jullien et le public vietnamien » *Synergies Monde*, Revue du GERFLINT, n° 3. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Monde3/monde3.html> [consulté le 15 mars 2015].

Van Overbeke, M. 1972. *Introduction au problème du bilinguisme*. Bruxelles, Paris : Editions Labor Fernand Nathan.

Zarate, G, Lévy D., Kramsch (dir.) 2008. *Précis du Plurilinguisme et du Pluriculturalisme*, Paris : éditions des archives contemporaines.

Notes

1. Sharon Elbaz et Philippe Oulmont, « 1958-1970, la Vème République, De Gaulle et la reconnaissance de la Chine », dossier thématique publié sur le site de la Fondation Charles-De-Gaulle.org

2. « souchien » est un vocable argotique par lequel on désigne ironiquement le Français « de souche », c'est-à-dire un individu appartenant à une famille d'ascendance française ancienne. La parenté phonique avec « sous chien » est évidemment utilisée aussi avec d'évidentes intentions péjoratives, voire carrément racistes.

3. D'une façon générale, on le sait bien (mais il est bon de le rappeler), B. Bernstein, se plaçant d'un point de vue sociologique, parle de *code restreint* chaque fois qu'il y a forte prévisibilité comme dans les modes de communication rituels : relations protocolaires, services religieux, argot occasionnel des petits groupes, conversations sur la pluie et le beau temps etc. Au contraire, dans le *code élaboré*, le locuteur est amené à « *puiser dans ses ressources linguistiques des combinaisons verbales étroitement adaptées à des référents spécifiques* ». L'accent est donc mis sur l'idée d'une richesse potentielle importante du discours qui n'est nullement prévisible dans sa formulation. Cf J. Cortès in *Relectures*, coll. Essais, Credif - Didier 1983, Analyse de B. Bernstein, *Langage et Classes sociales*, P.23 -24.

4. Dans l'ouvrage dirigé par Claire Kramsch, Danielle Lévy et Geneviève Zarate » : *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* », édit. Archives contemporaines, p.15, 2008.

5. *L'Intercompréhension*, Réalisation Gaid Evenou, DGLFLF, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris Document librement mis à disposition, courriel dglflf@culture.gouv.fr

6. A noter que la revue *Synergies Monde* du GERFLINT, dans son numéro 7 (Année 2010) coordonné par Alain Braun, a rendu hommage à Josiane Hamers (1941-2008). Ce numéro est en lecture ouverte et gratuite sur le site gerflint.fr. On consultera avec profit les données bibliographiques considérables (pp.137-156) de l'œuvre de Josiane Hamers.

7. *Synergies Monde* n°3, *François Jullien et le public vietnamien*, « Quelques remarques sur une conférence de François Jullien » Jacques Cortès, p. 12, GERFLINT, 2008.

8. Jacques Cortès *ibid.*

9. François Cheng in Jacques Cortès *ibid.*

10. La question est d'importance car de plus en plus ancrée dans la pensée de nombre d'universitaires contemporains et pas des moindres. On trouve ainsi, par exemple, dans L'OBS n° 2666 du 10 au 16 décembre 2015, un débat (pp.86-87) sur le thème « **La langue du pouvoir** » organisé Par Jacques Drillon avec Pascale Casanova, Professeur à la Duke University en Caroline du Nord, et auteur au Seuil, de « *La langue mondiale. Traduction et domination* ». A la question de JD : « *Avez-vous un souhait à formuler s'agissant de la langue française* », PC répond : « *Je souhaiterais qu'elle se banalise et que nous, Français, cessions de vivre dans la nostalgie du passé (ce « bon vieux temps où nous dominions ») pour nous réjouir d'appartenir au club des locuteurs de langues moins parlées mais qui luttent pour leur existence* ». Objectivement donc, nous avons là un exemple tout à fait clair et sincère de déclinisme revendiqué.

11. Quelques exemples :

anglais - français

habit (habitude) - français (vêtement)

hazard (danger) - français (chance)

to deceive (tromper) - français (décevoir)

to charge (faire payer) - français (charger)

espagnol - français
 década (10 ans) - français (10 jours)
 Salir (sortir) - français (rendre sale)
 Subir (monter) - français (endurer)
 Tirar (jeter) - français (tirer)
 Nombre (nom) - français (nombre)

italien- français
 postino - facteur
 citrioli - cornichon
 cornicione - corniche
 codice - code (postal)
 coda - queue

12. Christine Geoffroy, *La mésentente cordiale, voyage au cœur de l'espace interculturel franco-anglais*, Grasset, Le Monde, 2001, p.17.

13. La position de l'Académie française (12 juin 2008) :
 « Depuis plus de cinq siècles, la langue française a forgé la France. Par un juste retour, notre Constitution a, dans son article 2, reconnu cette évidence : « La langue de la République est le français ».

Or, le 22 mai dernier, les députés ont voté un texte dont les conséquences portent atteinte à l'identité nationale. Ils ont souhaité que soit ajoutée dans la Constitution, à l'article 1er, dont la première phrase commence par les mots : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale », une phrase terminale : « Les langues régionales appartiennent à son patrimoine ».

Les langues régionales appartiennent à notre patrimoine culturel et social. Qui en doute ? Elles expriment des réalités et des sensibilités qui participent à la richesse de notre Nation. Mais pourquoi cette apparition soudaine dans la Constitution ?

Le droit ne décrit pas, il engage. Surtout lorsqu'il s'agit du droit des droits, la Constitution.

Au surplus, il nous paraît que placer les langues régionales de France avant la langue de la République est un défi à la simple logique, un déni de la République, une confusion du principe constitutif de la Nation et de l'objet d'une politique.

Les conséquences du texte voté par l'Assemblée sont graves. Elles mettent en cause, notamment, l'accès égal de tous à l'Administration et à la Justice. L'Académie française, qui a reçu le mandat de veiller à la langue française dans son usage et son rayonnement, en appelle à la Représentation nationale. Elle demande le retrait de ce texte dont les excellentes intentions peuvent et doivent s'exprimer ailleurs, mais qui n'a pas sa place dans la Constitution.»